

HISTOIRE TERRITORIALE

DU

DÉPARTEMENT DE RHONE-ET-LOIRE¹

Le 23 germinal (12 mars 1794) la société populaire de *Montbrisé* écrit à l'Assemblée nationale pour lui annoncer que ses membres avaient armé tous les citoyens, et pour lui demander le rapport du décret qui déclarait leur ville en état de rébellion.

Cette pétition ayant été favorablement accueillie, la ville de Boën, qui craignait de perdre le chef-lieu de district, décida, le 28 floréal (18 mai) qu'on nommerait des députés chargés de porter ses remerciements « pour les bienfaits accordés à cette commune par les représentants du peuple, en mettant dans son sein l'administration du district, et de prier la Convention d'accorder aux habitants de Boën les mêmes bienfaits en décrétant la stabilité de cet établissement. »

En conséquence, le 3 prairial (22 mai) on élut les citoyens Chalier, Poix, Coste et J.-B. Jacquant comme porteurs de la pétition patriotique de la commune. On pria en outre les membres de l'administration du district de vouloir bien se déclarer en faveur de Boën, et

(1) Voir les livraisons de la *Revue du Lyonnais* (octobre et novembre 1864, janvier, février et mars 1865).